



Point d'accueil numérique - Bourg-en-Bresse (Préfecture)

Dernière modification le 08 février 2021 - La Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [04 74 32 30 00](tel:0474323000)(tel:0474323000)

Courriel : prefecture@ain.gouv.fr (mailto:prefecture@ain.gouv.fr)

Site web : <http://www.ain.gouv.fr> (http://www.ain.gouv.fr)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse

45 avenue d'Alsace-Lorraine
01000 Bourg-en-Bresse

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 08h30 à 12h30
uniquement sur rendez-vous

Un point d'accueil numérique c'est : un ordinateur avec un accès aux sites internet dédiés aux téléprocédures ; la possibilité de scanner des documents et d'imprimer des justificatifs ; la possibilité de vous faire accompagner par un médiateur numérique. Il s'adresse prioritairement aux personnes ne disposant pas d'outils informatiques personnels, ou peu à l'aise avec Internet.